



Le Finistère est un département aux particularismes nombreux... parmi ceux ci, sa longueur assez exceptionnelle, mais aussi son attractivité qui implique qu'il est difficile aujourd'hui pour un agent de la DGFIP de s'y installer professionnellement.

Pour entrer dans cette direction, il est, contrairement à d'autres endroits, nécessaire d'y avoir une attache ou bien être administrativement âgé.

L'inadmissible aujourd'hui qui ne connaîtra probablement d'embellie ces futures années, c'est cette nouvelle espèce en voie d'apparition : les ald. On en compte une centaine dans le département, ces derniers, pas assez anciens pour choisir où travailler, n'ont droit qu'à la contrainte... et, d'après le point de vue de la direction locale, la satisfaction d'être là...

Cette satisfaction proclamée qui justifie certains de leurs choix d'affectations malvenus est une supercherie. Derrière chaque arrivée dans ce long département, c'est un agent et sa famille qui peuvent trinquer.

L'ALD semble être devenu le paramètre ajustable des difficultés que cette direction locale rencontre en terme d'effectifs dans certains services.

Souvent plus jeune, donc moins bien rémunéré, souvent chargé de famille, puisque plus jeune, il faudrait encore qu'il connaisse des contraintes que d'autres ne connaissent pas...

Ils ont récemment décidé autoritairement d'envoyer des personnels travailler à 1h30 de leur famille... Même les équipes de dépannage ne connaissent pas ces distances, et sont de plus défrayés de leurs frais. Pour notre organisation syndicale, ces décisions sont humainement injustifiables.

Non, il n'est pas responsable de punir certains agents d'être plus jeunes, non, il n'est pas décent de les éloigner de leurs obligations familiales probablement plus importantes que leurs nécessités professionnelles. Non, il n'est pas digne de balayer d'un revers de main la priorité reconnue en cap nationale en l'ignorant localement.

La CGT rappelle la direction à ses responsabilités, quant aux risques routiers et psycho sociaux qu'ils font prendre à ces agents. Il est temps d'une prise de conscience et du mauvais traitement que ces personnels subissent.

De même, il est exigé qu'en sus de tout ce qui vient d'être énoncé, que ces agents ALD sachent bien en amont leur future affectation... il est inacceptable que certains d'entre eux, la veille de l'affectation à 17h00, ne sachent pas encore quel sera leur sort...

Derrière chaque décision de la direction qui peut paraître inconséquente, il est un agent dont la vie personnelle est liée à son travail au quotidien. À son égard, parce que sa situation est instable et pathogène, il s'agit plus encore que pour tout autre agent que la direction locale, responsable du bien-être de ses personnels l'accompagne et le soutienne pleinement.